

Communiqué de presse

Depuis un mois, les personnels de l'hôpital TAILLEGRAIN sont accusés publiquement de maltraitance, avant toute enquête sérieuse !

Ca suffit !

Nous sommes contre toute forme de maltraitance vis-à-vis des usagers, nous comprenons l'inquiétude des familles, mais nous ne pouvons accepter la maltraitance contre les personnels.

La direction de l'hôpital refuse l'accès des pièces du dossier aux agents incriminés et aux représentants du personnel ! Elle sanctionne et l'annonce publiquement toujours sans preuves.

Une Aide soignante a été suspendue manu militari sans enquête préalable alors que les investigations menées par les représentants du personnel auprès de l'équipe, l'innocente.

Il semblerait que même la Direction n'arrive pas à trouver des preuves puisqu'elle l'a réintégrée. Cependant elle reste pénalisée puisqu'on la change de service contre son gré.

Les autres personnels incriminés n'ont même pas été entendus.

La démission d'une infirmière n'est pas en lien avec la suspicion de maltraitance mais elle était prévue depuis un an.

Les éléments de l'enquête en cours transmis à l'ARH sont tenus secrets, seule la Direction peut apporter ses observations.

La direction n'a pas réuni la CRUQ (commission des relations avec les usagers et de la qualité de la prise en charge) dont le rôle est veiller au respect des droits des usagers (loi du 4 mars 2002). Cette commission qui réunit des représentants de l'administration, des personnels médicaux et non médicaux et des usagers doit avoir connaissance des plaintes et des réponses à apporter

Quel est l'objectif du président du conseil d'administration et du Directeur de mettre en cause les personnels et l'hôpital sans preuves dans la presse ?

Depuis des années nous dénonçons aux instances y compris au conseil d'administration le manque de moyens et d'effectifs qui induisent la maltraitance institutionnelle.

Nous sommes déterminés à ne pas laisser accuser injustement les personnels. Tous les personnels qui au quotidien sont en difficultés pour accomplir leur travail par manque de moyens se sentent culpabilisés alors qu'ils font le maximum et qu'ils sont nombreux à y laisser leur santé.

Nous exigeons que tout soit mis en œuvre pour que les personnels puissent travailler dans de bonnes conditions, dans un climat de confiance, pour assurer un service public de qualité pour répondre aux besoins des usagers et des résidents.

Bourges le 27 août 2009